



Des plans d'économie circulaire locaux ou régionaux sont mis en œuvre pour réduire la consommation, pour partager et pour circulariser les ressources disponibles. Ils s'harmonisent avec les plans connexes.

Pourquoi ce jalon?

- Plusieurs démarches ont émergé au Québec sous forme de feuilles de route ou de plans d'action territoriaux, à différentes échelles, selon des approches sectorielles, municipales ([Feuille de route montréalaise en économie circulaire 2024- 2030](#), [Projet villes et régions circulaires 2021-2022- Feuille de route de Chapais](#), [Feuille de route en économie circulaire pour la ville de Sherbrooke](#)), régionales ([Feuille de route pour l'économie circulaire de la Montérégie](#), [Stratégie & feuille de route en économie circulaire Laurentides](#), [Stratégie métropolitaine en économie circulaire 2024 \(Communauté métropolitaine de Québec\)](#) ou provinciales ([Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024 2028](#), [Plan de mise en œuvre 2025 2028](#), [de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028](#), [Feuille de route pour la transition vers une économie circulaire de la société québécoise 2025 2050](#)).
- Les plans locaux et régionaux permettent de traduire concrètement la transition vers l'économie circulaire sur les territoires, de clarifier les buts à atteindre pour les parties prenantes et de définir une approche pas à pas pour atteindre les objectifs attendus en tenant compte des spécificités sociales, économiques et environnementales locales.
- Ces plans structurent l'action collective en établissant des objectifs clairs, des échéanciers, des responsabilités partagées et des indicateurs de suivi.
- L'alignement avec d'autres politiques publiques (ex. [Stratégie de développement durable 2023-2028](#), [Plan pour une économie verte 2023 : Plan de mise en œuvre 2022-2027](#), [plans régionaux de gestion des matières résiduelles](#)) permet d'éviter les chevauchements et d'assurer une cohérence stratégique à différentes échelles.
- En favorisant la collaboration intersectorielle et la mutualisation des ressources, ces plans renforcent la résilience territoriale et accélèrent l'adoption de modèles circulaires adaptés aux contextes locaux.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu de la finance et de l'assurance



Milieu des affaires et du travail



Milieu associatif et citoyen



Organismes de développement territorial

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Mettre en place des comités régionaux dédiés à l'économie circulaire, capables de coordonner les parties prenantes, planifier les interventions et assurer le suivi. Une plateforme de coordination provinciale pourrait garantir l'harmonisation interrégionale et le partage de pratiques exemplaires.
- Renforcer les programmes de formation et de sensibilisation locaux (ex. ateliers sectoriels du RRECQ, formations pour élu-e-s et gestionnaires municipaux) afin d'outiller les parties prenantes sur les stratégies de circularité.
- Déployer des incitatifs fiscaux et des subventions ciblées pour soutenir les initiatives locales (ex. compostage, réparation, mutualisation d'équipements, agriculture circulaire).
- Offrir un accompagnement technique sur mesure aux entreprises et collectivités pour intégrer la circularité dans leurs modèles d'affaires, stratégies de développement ou infrastructures (ex. le programme [symbiose industrielle Synergie Québec](#)).
- Intégrer des cadres réglementaires territoriaux avec des objectifs mesurables, des échéances réalistes et des indicateurs de performance (ex. taux de récupération, réduction à la source, réemploi). Cela pourrait inclure des cibles sectorielles ou des quotas de matériaux réutilisables.
- S'inspirer des Pays-Bas, dont le programme "[A Circular Economy in the Netherlands by 2050](#)" (2016) prévoit une stratégie nationale appuyée par des feuilles de route sectorielles, des engagements multipartites et un mécanisme de suivi régulier (Government of the Netherlands, 2016).

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Des fonds régionaux et locaux pourraient être mis en place pour soutenir les initiatives en économie circulaire. Par exemple, le [Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire](#) rassemble des parties prenantes clés et mobilise les ressources nécessaires afin de renforcer les capacités régionales.
- La disponibilité de ressources pratiques, telles que la [Trousse pour une feuille de route régionale en économie circulaire de RECYC-Québec](#) proposée par RECYC-QUÉBEC.

- Le développement de mécanismes de collaboration interrégionale à travers des projets pilotes (ex. symbioses industrielles, circularisation des plastiques agricoles).
- La définition d'objectifs progressifs sur 3 à 5 ans, favorisant les ajustements continus et la capitalisation des apprentissages.
- La mise en réseau des parties prenantes territoriales pour partager les bonnes pratiques et harmoniser les approches tout en respectant les réalités locales.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Le manque de coordination, entre les plans locaux ou régionaux et les politiques provinciales ou nationales, pourrait entraîner des incohérences et complexifier la mise en œuvre de l'économie circulaire auprès des entreprises.
- Certaines communautés ou entreprises pourraient être réticentes à s'engager et changer leurs habitudes et modèles d'affaires sans une compréhension claire des avantages économiques ou environnementaux de l'économie circulaire.
- Le manque de ressources humaines et financières pour assurer l'animation, la mise en œuvre et le suivi des plans sur le long terme.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quelles sont les métriques clés de succès pour les plans territoriaux ? (ex. réduction de la consommation, réutilisation, création de boucles locales).
- Comment articuler les responsabilités des parties prenantes dans le suivi, l'évaluation et la révision des plans ?
- Quels sont les leviers institutionnels et financiers les plus efficaces pour assurer la pérennité et l'ancrage des plans locaux dans les dynamiques territoriales ?

Ressources

- Circle Economy. (2024). [The circularity gap report 2024](#)
- CRE Montréal. (2024). [Guide de référence en économie circulaire à l'intention des municipalités de la Montréalie \(2024\)](#)
- Environment and Climate Change Canada. (2021). [Circular North America: Accelerating the Transition to a Thriving and Resilient Low-carbon Economy](#)
- Government of the Netherlands. (s.d.). [Circular economy](#)
- Gouvernement du Québec. 2024. Accélérer le développement de l'économie circulaire. [Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028](#)
- Québec Circulaire. 2018. [Synergie Québec](#)
- RECYC-Québec (s.d.). [Stratégie de valorisation de la matière organique](#)
- Ville de Montréal. (2025). [Plan d'action triennal Montréal 2025 2027. Montréal métropole circulaire](#)
- Villes et régions circulaires. (s.d.) [Créer des feuilles de routes en économie circulaire pour des communautés plus fortes](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec. Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025